

LE MÉTIER DE LA TRADUCTION. TRADUIRE SAVONAROLE, MACHIAVEL ET GUICCIARDINI

Jean-Claude ZANCARINI
École Normale Supérieure de Lyon

Résumé: Lorsqu'il s'agit pour lui, à la fois, d'analyser une situation, de faire le point et de prendre une décision, Francesco Guicciardini emploie l'expression "fermare il punto". C'est bien une démarche intellectuelle similaire, qui vise précisément à "fermare il punto" en tenant compte des parcours, des errances, des certitudes difficilement élaborées et des questions encore ouvertes que je compte mener ici. Faire le point, donc sur un parcours entamé voilà près de quinze ans avec la publication, en collaboration avec Jean-Louis Fournel, de l'édition française des *Ricordi* de Francesco Guicciardini, la première d'une série de traductions commentées qui allait se poursuivre avec d'autres œuvres de Messer Francesco (*Ecrits politiques, Histoire d'Italie*), une anthologie des sermons et écrits politiques de Savonarole puis le *Prince* de Machiavel.

Le point d'arrivée de ce travail de quinze ans résulte d'une démarche qui, en ses débuts, fut essentiellement pragmatique; je pourrais même dire qu'elle fut, consciemment, "artisanale". Il s'agissait bien d'une revendication – celle d'un apprentissage à faire et à redéployer – et de la définition de notre activité intellectuelle comme d'un métier...

Mots-clés: apprentissage, métier, traduction

Lorsqu'il s'agit pour lui, à la fois, d'analyser une situation, de faire le point et de prendre une décision, Francesco Guicciardini emploie l'expression "fermare il punto". C'est bien une démarche intellectuelle similaire, qui vise précisément à "fermare il punto" en tenant compte des parcours, des errances, des certitudes difficilement élaborées et des questions encore ouvertes que je compte mener ici. Faire le point, donc sur un parcours entamé voilà près de quinze ans avec la publication, en collaboration avec Jean-Louis Fournel, de l'édition française des *Ricordi* de Francesco Guicciardini, la première d'une série de traductions commentées qui allait se poursuivre avec d'autres œuvres de Messer Francesco (*Ecrits politiques, Histoire d'Italie*), une anthologie des sermons et écrits politiques de Savonarole puis le *Prince* de Machiavel.

Le point d'arrivée de ce travail de quinze ans résulte d'une démarche qui, en ses débuts, fut essentiellement pragmatique; je pourrais même dire qu'elle fut, consciemment, "artisanale". Il s'agissait bien d'une revendication – celle d'un apprentissage à faire et à redéployer – et de la définition de notre activité intellectuelle comme d'un métier... C'était d'abord, pour ma part, l'inscription familiale dans une lignée d'artisans, fiers à juste titre de leur métier; c'était aussi, en l'occurrence, un clin d'œil au Machiavel qui déclarait "avoir été en apprentissage dans le métier de l'état" ("sono stato a studio all'arte dello stato") et aux références au métier de la politique ("la bottega") fréquentes chez Guicciardini. Les noms que nous donnions à nos groupes de travail suffiraient à démontrer le caractère conscient de cette volonté d'affirmer que nous étions des "gens de métiers": *l'Histoire d'Italie* fut traduite par l'Atelier de traduction du Cerppi et nous nous considérions, Jean-Louis Fournel et moi, comme des *maistri*, des maîtres-artisans traducteurs, animant cet atelier... c'était aussi dire d'emblée que le travail collectif et la confrontation des points de vue étaient au

centre de l'élaboration de notre traduction. Au départ, donc, quelques certitudes solides mais encore éparpillées : nous voulions aborder ce que d'autres ont appelé " le moment machiavélien ", dont nous pensions, avec d'autres encore, qu'il était un moment déterminant pour l'émergence d'une façon nouvelle de penser la politique ; nous supposons que la richesse intellectuelle de ce moment (on se souvient des mots de Ridolfi soulignant le caractère étonnant de la présence simultanée à Florence de deux penseurs politiques de la stature d'un Guicciardini et d'un Machiavel) était à mettre en liaison avec une période historique singulière et bouleversante, celle que l'historiographie a nommée " les guerres d'Italie " ; nous étions persuadés que le " métier de la traduction ", dont nous pensions connaître plus que les rudiments, pouvait être un instrument de lecture irremplaçable de ce moment et de ces textes dans la double mesure où il rendait impossible de laisser dans l'ombre un seul aspect, de prendre ce qui sert le plus aisément à démonter une thèse en transformant le texte en " citations " ou en " morceaux choisis " et où, positivement cette fois, il permettait de rendre compte de la complexité et des difficultés d'un texte. Naissait de ces quelques certitudes le sentiment d'une nécessité, lié à la conception même de ce que nous pensions devoir faire en tant qu'italianistes : celle de réintroduire dans le champ intellectuel français un ensemble de textes permettant d'élucider ce qu'était ce " moment machiavélien " en définissant " l'autour " de Machiavel – et en insistant sur les notions d'époque et de rupture pour la période des guerres d'Italie comme arrière-plan de cet " autour " ¹ – comme la première tâche à prendre en main, de sorte que puisse commencer à s'effectuer ce jeu nécessaire de renvois et d'échos, de convergences et d'écarts qui fait la richesse des textes et permet leur compréhension.

Au vrai, mes premières armes dans ce métier de traducteur je les ai faites près de dix ans avant de me poser les questions de la langue de la politique, en traduisant dès 1978 des œuvres de fiction du XXe siècle (d'abord *Una questione privata* de Beppe Fenoglio, puis Fruttero et Lucentini, Franco Vegliani, Raffaele Nigro²...). Dans ce rapport d'amour de la langue, ou plutôt d'amour des deux langues qui, indissolublement liées, fondent mon identité d'homme " sachant lire et écrire " ou, pour le dire avec un terme plus ancien mais sans doute fort approprié, de " lettré ", dans ces premiers questionnements sur l'effet du passage d'une langue à une autre, dans les tâtonnements et parfois les erreurs qui font que " le métier rentre ", j'ai élaboré une série de " concepts de traduction " – plus qu'une conception achevée – qui a été un point de départ pour cette autre expérience consistant à traduire non plus des textes fictionnels contemporains mais des œuvres politiques fondamentales naissant de l'expérience historique de Florence pendant la période des guerres d'Italie.

Règle générale, règles partielles.

C'est encore une fois en faisant référence à un de " nos " auteurs que je vais définir la seule " règle générale " qui guide ce travail – et il suffira de lire les pages qui sont consacrées à cette idée de " règle générale " dans notre édition du *Prince* pour se rappeler qu'il n'en est pratiquement aucune qui ne souffre quelque exception ! Dans un passage du *Dialogo del reggimento di Firenze*, l'un des interlocuteurs, Bernardo del Nero, homme d'expérience qui, de son propre aveu " n'a pas de lettres " répondant à une question de Piero Guicciardini qui s'étonne de la " connaissance dont [il a fait] preuve des affaires des Romains et des Grecs ", dit qu'il a " eu plaisir à lire tous les

livres traduits en langue vulgaire” mais nuance l’importance de ses lectures en précisant qu’il ne croit pas “ que ces livres traduits aient autant de suc que les ouvrages latins ” [“ né credo che questi libri tradotti abbino quello sugo che hanno e’ latini ”, ed. it. p. 188 ; éd.fr. p. 259]. Eh bien, c’est précisément là ce que nous voudrions atteindre dans nos éditions françaises : que ces livres traduits aient autant de suc que les ouvrages italiens...

Hormis cette formule qui définit le but vers lequel on chemine, faute de toujours parvenir à l’atteindre, nous avons plutôt mis en place un système de “ règles partielles ”, d’obligations qui nous paraissent dictées par la nécessité que fait naître notre souci exégétique. C’est dire qu’il y a d’emblée une dialectique entre les formes du traduire et l’interprétation, rapport sur lequel je reviendrai. C’est dire également que nos actes de traducteurs ne s’insèrent pas au premier chef dans un débat de traductologie, sur le choix de la bonne façon de traduire – “ sourcier ” ou “ cibliste ”, il faut choisir, dit-on, car là non plus il ne saurait y avoir de “ troisième voie ” ! Or, à parcourir, ne fût-ce qu’en amateur, les grands textes qui servent de bornes dans le long chemin de la réflexion théorique sur la traduction, de Cicéron, Horace, Jérôme, Bruni, Luther, Dolet, à Schleiermacher ou aux nombreuses et importantes contributions contemporaines³, on s’aperçoit qu’il faut, là comme ailleurs, historiciser les concepts qui sont employés : je pense à des couples antinomiques, récurrents dès lors que l’on réfléchit sur la traduction, comme *ad sensum/ad verbum*, fidélité/infidélité, beauté/lourdeur. D’ailleurs, certaines des formulations les plus justement célèbres portent en elles-mêmes les remèdes contre une interprétation trop simple et trop sûre d’elle. Pensons à la formule de celui “ sous l’invocation ” duquel (pour reprendre la formule de Valéry Larbaud⁴) se déroule l’acte du traduire. Dans son *Liber de optimo genere interpretandi*, saint Jérôme⁵ – en se plaçant d’ailleurs ouvertement lui-même sous le patronage de deux auteurs païens, Cicéron et Horace – définit ainsi la méthode qu’il a suivie dans ses traductions : “ je dis bien haut que dans mes traductions du grec au latin [...] je n’entends pas rendre mot pour mot mais reproduire le sens ” [“ non verbum de verbo reddere sed sensum ”]. La cause paraît entendue... si ce n’est qu’au milieu de cette phrase se trouve une incise à propos des livres sacrés ; en ce cas, précise Jérôme, “ et verborum ordo mysterium est ”. C’est dire qu’il est des textes qui méritent un traitement spécial de la part du traducteur ; je dirai, non sans un rictus que la suite ne tardera pas à qualifier, qu’outre les textes écrits “ du doigt de dieu ”, ceux qui le furent “ du doigt du diable ” sont de ceux-là. Plus sérieusement, et plus laïquement, cette incise implique que “ l’ordre même des mots ” et leurs récurrences, leurs échos, les réseaux qu’ils tissent entre eux peuvent être décisifs pour l’émergence du “ sens ” même et pour la compréhension d’un texte et d’une pensée... Plus généralement, cela incite à penser qu’il faut se passer d’une interprétation stricte des oppositions : on peut rendre le sens en tentant de rendre “ dans la mesure du possible ” les réseaux sémantiques d’un texte, donc en tendant au fond vers une traduction *ad verbum* (nous avons tenté de le faire, avec encore plus de rigueur que dans d’autres textes, pour notre traduction du *Prince*) ; une traduction peut être infidèle et laide, belle et fidèle et le concept même de fidélité doit nécessairement être historicisé, car rien n’est plus subjectif que cette définition (on se souvient ainsi de l’apparent paradoxe de Wilhelm von Humboldt selon lequel “ on peut même affirmer qu’une traduction s’écarte d’autant plus qu’elle s’efforce d’être fidèle ”)⁶ ; des partis pris théoriques de traduction différents peuvent produire des traductions beaucoup plus proches que les énoncés théoriques ne le laissent présager.

Il est vrai toutefois que les “ règles partielles ” nées de la nécessité, dont j’ai parlé plus haut et dont je fournirai quelques aperçus d’ici peu, nous ont amené à rompre

avec une tradition française de la traduction qui s'est imposée en France depuis le XVI^e siècle – au moment même où la langue de Rabelais fut vaincue par celle du traducteur Amyot – et que l'on pourrait résumer de la sorte : il s'agissait de traduire en pensant qu'on devait écrire comme l'auteur l'aurait fait s'il avait écrit en français⁷. Nous avons toujours pensé – et écrit dans nos notes des traducteurs – qu'il fallait au contraire faire sentir, dans le texte traduit, la distance des temps et des langues, qu'il y avait là, dans cet écart, un “ mystère ” – pour utiliser le mot de Jérôme – dont il s'agissait de rendre compte mais aussi, d'une certaine façon, de préserver. C'est sans doute la conférence prononcée en 1813 par Friedrich Schleiermacher, *Des différentes méthodes du traduire*⁸, qui fournit les formulations avec lesquelles nous nous trouvons le plus en accord : il s'agit bien en effet, dans notre démarche, d'inciter le lecteur français à “ aller à la rencontre ” des textes et des auteurs que nous traduisons. J'ai écrit dans la “ Note sur la présente édition ” des *Ecrits politiques* de Guicciardini que “ le lecteur [...] n'est pas convié ici à une lecture facile. La rencontre avec le sens des textes de Francesco Guicciardini est une rencontre d'autant plus exigeante que beaucoup se joue sur la signification même des mots, leur définition, les enjeux qu'ils recouvrent. D'où notre décision de conserver la cohérence des champs lexicaux, des renvois, des références, des répétitions, au risque du décalage avec les habitudes d'écriture et de lecture contemporaines. ”⁹ J'ignorais alors que Schleiermacher avait écrit qu'il s'agissait de savoir qui on “ laissait tranquille ”, l'auteur ou le lecteur. Comme le traducteur de Platon, nous avons choisi de “ laisser tranquille ” l'auteur et de demander au lecteur “ d'aller à sa rencontre ” en “ pliant la langue de la traduction, dans la mesure du possible, à la langue d'origine ”¹⁰. Dans cette dernière formulation de Schleiermacher, on trouve, comme dans la phrase de Jérôme citée précédemment, une incise qui affirme qu'une fois énoncée une “ règle générale ”, reste à faire l'essentiel : traduire, en sachant que ce travail – au sens presque étymologique du *tripalium*, la torture par écartèlement – , cette force qu'il faut exercer pour “ plier ” une langue sur l'autre ne peuvent se faire que “ dans la mesure du possible ”.

Donc, hormis la “ règle générale ” formulée plus haut (“ que les livres traduits aient autant de suc que les ouvrages italiens... ”), nous avons travaillé en nous fixant des “ règles partielles ”, indissolublement lié au souci exégétique. Les “ notes des traducteurs ” de chacune de nos éditions et, de façon plus développée, la postface de notre édition du *Prince* ainsi que, plus récemment encore, un entretien sur cette dernière édition, dont de larges extraits ont été publiés dans le *Magazine littéraire* d'avril 2001, font foi de cette démarche pragmatique et consciente à la fois. Avant toute chose, nous désirons fournir au lecteur les clés de notre propre conception du travail de traduction, mettre en évidence les réussites mais aussi les difficultés voire les échecs (un vieil ami aujourd'hui disparu, grand traducteur d'espagnol, Maurice Molho, rappelait que tout traducteur connaît parfois un Sedan). Que le lecteur sache quel chemin a été suivi par les traducteurs, pourquoi tel mot sert à traduire tel autre et si ce choix est fait systématiquement dans l'ensemble de l'ouvrage, quels points restent éventuellement obscurs ou en suspens, nous paraît faire partie de ce que j'appellerais volontiers une éthique du métier. Je ne compte pas fournir ici une liste exhaustive de nos choix et des règles que nous nous sommes fixés ; il me semble en effet que quelques exemples suffiront à éclairer cette démarche.

“ Plier la langue d'arrivée à la langue d'origine ”

Nous savions donc “ in universali ” ce que nous voulions faire : donner un texte français qui soit porteur, pour le lecteur, sinon d’autant de sens que le texte original, du moins du plus de sens possible ; dès lors, nous estimions que les redites, la fréquence des termes utilisés, leur éventuelle polysémie étaient importantes, de même que l’était le style : les accroches, la mise en valeur de tel ou tel mot, de telle ou telle expression, le ton, le passage d’un ton à l’autre, l’usage de tel ou tel niveau de langue, les allusions... Il s’agissait donc de ne pas aplatir le texte, de respecter son mouvement intérieur, avec ses éventuels revirements voire ses éventuelles contradictions, son épaisseur, sa complexité ; et puis aussi de respecter son éloignement, sa relative étrangeté par rapport à nous, traducteurs et lecteurs du XXe siècle. Nous avons tiré de cela quelques conséquences “ restrigendo[ci] più a’ particolari ”. Dans l’ensemble de nos traductions, nous avons cherché – “ dans la mesure du possible ” – à ne jamais utiliser des mots apparus en français après la Révolution française, cela pour des raisons théoriques et esthétiques à la fois : nous voulions que ce décalage – qui peut se lire comme une “ patine ” conférée à la langue d’arrivée – avec la langue politique française contemporaine introduise une distance temporelle, même si elle n’est que légèrement perceptible, et que, par conséquent, l’utilisation de Machiavel ou de Guicciardini, pour une réflexion politique contemporaine soit ressentie comme un déplacement nécessaire, qu’elle implique une transposition, qu’elle n’ait pas les apparences de la facilité que la ressemblance absolue des langues, leur trop grande proximité pourraient induire. C’est pour des raisons semblables que nous avons conservé les traces de latinité dans les textes que nous avons traduits : les latinismes, au demeurant peu nombreux, sont, chez Guicciardini et Machiavel, des traces de la langue de chancellerie (et de la formation juridique chez un Guicciardini) et donc du bilinguisme fonctionnel de nos auteurs ; si l’on pense par ailleurs que, suivant le type d’écriture de nos auteurs, ces traces sont plus ou moins marquées dès lors qu’on va des textes plus immédiats, plus familiers (les lettres, par exemple) aux textes dont la vocation à être publiés est certaine et que, lors des processus de réécriture et de mise au point des textes, ils tendent à les utiliser moins fréquemment voire à les supprimer, il paraît nécessaire de conserver ces indices dans la langue d’arrivée. La francisation ou non des noms propres est aussi de nature à marquer la langue d’arrivée, à la “ plier à la langue d’origine ” ; on sait que la tradition de traduction en français tend à franciser les noms propres, du moins tous ceux qui sont “ entrés dans notre patrimoine ”. C’est d’ailleurs cette thèse traditionnelle que j’enseigne, depuis 1988, dans cette sorte d’école de traduction qu’est parfois la préparation à la version d’agrégation. Mais cette thèse est plus facile à énoncer qu’à appliquer aisément – doit-on, comme le faisaient les traducteurs français du XVI^e siècle, écrire les Ursins et les Colonne pour les Orsini et les Colonna ? Faut-il considérer que Francesco Guicciardini – qui fut, pour un Montaigne et encore pour un Voltaire, François Guichardin – fait encore partie, sous son nom francisé, du patrimoine de nos lettres ? Sans trancher radicalement – les couvertures de nos ouvrages font foi de nos hésitations, puisque l’auteur des *Avertissements politiques (Ricordi)* se nomme Guichardin (sans le prénom !) alors que, pour les autres textes (*Ecrits politiques et Storia d’Italia*) nous avons choisi de l’appeler Francesco Guicciardini, puisque Girolamo Savonarola est resté Savonarole et Niccolò Machiavelli Machiavel ! – nous tendons vers un maintien plus fréquent des formes italiennes, l’italianité d’un nom propre nous paraissant souvent intéressante par le fait même qu’elle introduit dans le français un décrochement, un décalage vis-à-vis des habitudes d’écriture et de lecture qui incitent à penser la distance du texte d’origine. Enfin, de toutes ces “ règles partielles ” qui visent à donner une “ patine ” à la langue d’arrivée, à la “ plier sur la

langue d'origine", à la modifier de façon à introduire une distance avec la langue d'origine, les moindres ne sont pas celles qui concernent la syntaxe. De nos réflexions les plus élaborées sur ce point, on aura un aperçu (partiel, puisqu'il ne concerne que la syntaxe du *Prince*), dans la postface de notre édition (cette partie sur la syntaxe a été rédigée essentiellement par Jean-Louis Fournel, mais l'ensemble du texte résulte d'un travail de réflexion "à deux cerveaux"). Nous avons toujours cherché à respecter la structure de la phrase de nos auteurs, que ce soit la phrase à la latine de Guicciardini, modelée sur la complexité même du processus de décision, la concision fréquente des affirmations machiavéliennes ou la fréquente structure dilemmique de ses raisonnements, mais nous l'avons fait, toujours, "dans la mesure du possible", ce qui en l'occurrence signifie que nous ne sommes pas permis de remettre en question les structures grammaticales de la langue française, ni même, sauf cas exceptionnel, d'avoir recours à des formes attestées dans l'histoire de notre langue mais désormais passées d'usage. Nous pensons en effet que les décalages lexicaux, la réintroduction de termes vieillissants voire vieux, la resémantisation de termes dont les acceptions contemporaines ont usé ou fait disparaître les sens attestés plus anciens pose au fond peu de problème à un lecteur avisé (et "averti" par les appareils critiques !), alors que les ruptures dans les règles grammaticales risquent de rendre le texte difficilement compréhensible. Ce n'est pas pour autant que nous rechignons à utiliser des phrases complexes et à pratiquer, sans état d'âme, l'hypotaxe : que ce soit en contradiction avec une partie de la littérature contemporaine, volontiers minimaliste en matière de construction des phrases et de syntaxe, n'est d'ailleurs pas pour me déplaire !

Souci d'interprétation et choix de traduction

Après avoir exposé les "règles partielles" concernant la "distance" à introduire dans la langue, j'envisagerai quelques autres obligations que nous nous sommes données, en fonction de nos analyses et de nos interprétations des textes : celles qui portent sur les choix précis de traduction de tel ou tel terme et celles qui concernent le respect des réseaux sémantiques. La question des choix lexicaux est évidemment complètement liée aux intentions exégétiques des traducteurs : c'est un des lieux où se joue le sens de cette lecture minutieuse qu'est la traduction. Elle se pose pour la plupart des termes clés de la langue politique florentine : la façon dont on choisit de traduire *virtù*, *fortuna*, *stato*, *principato*, *bene vivere*, *contradire*, pour ne prendre que quelques mots importants du vocabulaire de Savonarole, Guicciardini et Machiavel a des effets importants sur l'interprétation qu'un lecteur français pourra donner de ces textes et on sait que chaque traducteur se la pose de fait et donne parfois les raisons de ses choix. Nous ne prétendons pas que nos propres choix soient forcément les meilleurs possibles ; en revanche, nous sommes certains d'avoir approché cette question avec cohérence et d'avoir systématiquement explicité nos décisions dans notre système de notes, ou dans les glossaires et textes sur la langue qui accompagnent nos éditions. Les solutions que nous avançons peuvent parfois paraître "extravagantes", au sens où Guicciardini emploie ce terme à propos de Machiavel, c'est-à-dire s'éloignant de l'avis des autres savants ; elles n'en sont pas moins sévèrement soupesées et pensées. Je ne prendrai qu'un exemple du cheminement réflexif qui amène à un choix : la traduction de *principato* par "principat". On sait que, dans deux traductions françaises importantes du *Prince*, celles d'Yves Lévy et de Christian Bec, *principato* est traduit par "monarchie". Christian Bec explicite les raisons de son choix dans l'introduction de son édition (Classiques Garnier, 1987) : "en latin – écrit-il – *principatus* désigne la

royauté, le pouvoir suprême ; chez Machiavel, le terme désigne non seulement le pouvoir du prince, mais l'Etat où le pouvoir est détenu par un seul homme, c'est-à-dire la monarchie. ” Nous avons décidé de ne pas nous ranger à ce point de vue, bien qu'il possède quelques fondements solides, parce qu'à notre avis le choix de “ monarchie ” présente plusieurs inconvénients. D'abord, parce qu'il ne permet pas une cohérence complète de la traduction (ainsi en *Prince*, III, 10, dans le membre de phrase “ talmente che in brevissimo tempo diventa con il loro principato antiquo tutto uno corpo ”¹¹, *principato* est traduit “ Etat ” par les deux traducteurs qui traduisent habituellement “ monarchie ”). Ensuite, parce que nous estimons que l'emploi de “ monarchie ” favorise une sorte d'“ aristotélisation ” excessive d'un texte profondément ancré dans l'analyse historique de la réalité contemporaine et lourd d'enjeux immédiats pour Florence. Par ailleurs, Machiavel utilise, dans le texte même du *Prince* (chapitre IV, 10), le mot *monarchia*, dans l'expression “ la monarchia del Turco ”, en pensant à l'évidence à l'Empire du Turc¹². Enfin, nous tranchons entre “ principat ” et le terme – possible – de “ principauté ” (que l'on trouve chez Cappel, Gohory, Guiraudet et Périès) parce que, dans le texte de Machiavel, *principato* renvoie à la fois au régime en vigueur et au territoire sur lequel s'exerce l'autorité souveraine ; or, le mot “ principat ” recouvre – ou, plus précisément, a recouvert – ces deux sens, à la différence du terme de “ principauté ” qui désigne essentiellement le territoire, l'Etat dont le souverain est un prince.

La tentative pour respecter le plus strictement possibles les réseaux sémantiques présents dans le texte original – donc la récurrence des mêmes mots, les échos qui s'établissent entre termes ayant la même étymologie – découle d'une volonté de rendre en français la polysémie des termes utilisés par nos auteurs, car nous croyons qu'elle fait sens : pour ne prendre qu'un exemple, que Machiavel utilise plus de cent fois dans le *Prince* le terme *stato*, relève de la tentative pour décrire, sous ses multiples facettes, à partir de ses multiples virtualités, l'objet nouveau *stato* – que nous rendons dans notre traduction par “ état ” avec une minuscule. Cette volonté a toujours été présente dans nos traductions, et nous avons toujours explicité ce choix, ainsi que les éventuelles entorses auxquelles les règles ou les usages de la langue française nous ont parfois contraints. Sur ce point, nous avons d'ailleurs passablement évolué ; ainsi, dans *l'Histoire d'Italie* de Guicciardini, nous avons décidé de traduire par deux mots différents le mot *virtù* ; nous avons en effet mis en évidence deux grands blocs de sens du mot. Dans la plupart des cas, la *virtù* désignait essentiellement, sous la plume de Guicciardini, la “ valeur ” militaire (et “ valeur ” est le terme que nous avons alors utilisé) ; dans d'autres, moins nombreux, *virtù* avait le sens plus vaste qu'il a la plupart du temps chez un Machiavel : la *virtù* étant alors cet ensemble de qualités qui peut faire de l'homme un sujet de l'Histoire, et nous avons alors traduit par “ vertu ”. Il est clair que nous avons depuis estimé que le maintien de la polysémie des termes utilisés possédait un intérêt plus grand que l'élucidation des sens par la traduction – ne fût-ce que parce qu'on mettait ainsi en évidence certaine des caractéristiques de la langue politique que nos auteurs avaient à leur disposition, la nature composite de cette langue, puisqu'elle est tout à la fois langue de chancellerie, langue populaire et lexique de la pensée politique communale et humaniste, et sa relative “ jeunesse, puisque d'ordinaire la réflexion politique se disait plutôt en latin qu'en langue vulgaire. C'est sans aucun doute avec l'édition du *Prince* que nous avons appliqué avec le moins de pusillanimité cette “ ligne ” ! Sans doute également était-ce là une réaction à la tendance inverse généralement décelable chez les traducteurs et au lieu commun, trop souvent répété, de “ l'impossibilité ” de traduire *virtù*. Et puis il nous semblait que l'enjeu de cette vingt-

et-unième traduction française, ce qui, entre autres, la justifiait, consistait à rendre le plus précisément possible la langue de Machiavel, la façon dont il dessinait en creux, précisément en utilisant les mêmes termes dans des sens parfois différents, les objets nouveaux ou les formes de l’agir politique qu’il voulait comprendre et dont il voulait faire comprendre le fonctionnement à ses lecteurs. L’analyse de certains aspects du lexique machiavélien dans notre postface “ Sur la langue du *Prince* : des mots pour comprendre et pour agir ” (sur *stato, principato, ruina/ruinare, spegnere*, le réseau sémantique d’*ordini*), les articles sur la *civiltà* ou l’usage de *popolo* et *plebe*, dans le dossier joint à ce mémoire – ainsi que les développements sur la “ philologie politique ” de la troisième partie de ce mémoire, avec une application à certains éléments de la langue utilisée par Guicciardini, me dispensent, je crois, d’être plus prolixe ici.

Soulignons simplement que notre hypothèse d’une tension constante du sens amène à lire ces textes différemment, en admettant que cohabitent d’emblée, chez nos auteurs, différentes significations des termes, qui ne doivent donc pas être considérés au sens strict comme des concepts, faute de quoi on serait amené à parler d’incohérences ou de contradictions ou à vouloir à toute force reconstruire une cohérence au prix de torsions des textes : la tension du sens est un élément intrinsèque de la description même des objets nouveaux que nos auteurs se sont donnés pour tâche de décrire, avec les moyens langagiers qu’ils ont à leur disposition, parce qu’ils veulent comprendre leur fonctionnement.

Notes

¹ Cet aspect des choses est développé *infra* dans la partie intitulée “ Qualité des temps et qualité des hommes ”. On peut d’ores et déjà noter que notre conception du “ moment machiavélien ” et du “ moment républicain ”, d’être ainsi historiquement déterminée, s’éloigne de celle d’un Pocock, d’un Skinner ou d’un Viroli, qui tentent également pour leur part de décrire “ l’atour ” de Machiavel, mais en établissant un lien direct entre ce dernier et des auteurs comme Bruni ou Salutati (voire Cicéron, pour Maurizio Viroli). Sur ce point de vue qui considère la pensée républicaine florentine comme une suite de l’humanisme civique, voir John G.A. Pocock, *The Machiavelian Moment. Florentine Political Thought and the Atlantic Republican Tradition*, Princeton, Princeton University Press, 1975, tr. fr. PUF, 1996 ; Quentin Skinner, *The Foundations of Modern Political Thought*, 2 vol., Cambridge, Cambridge University Press, 1978 ; Maurizio Viroli, *From Politics to Reason of State. The Acquisition and Transformation of the Language of Politics 1250-1600*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

² On trouvera une liste complète de ces traductions dans mon *Curriculum vitae*.

³ Je pense, en France, aux travaux de Georges Mounin (*Les Belles infidèles*, Paris, Cahiers du Sud, 1955 ; *Les Problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, 1963), Edmond Cary (*Comment faut-il traduire ?* [1958], Presses Universitaires de Lille, 1986), Jean-René Ladmiral (*Traduire : théorèmes pour la traduction*, Paris, Payot, 1979), Henri Meschonnic (*Poétique du traduire*, Lagrasse, Verdier, 1999), Antoine Berman (*L’Epreuve de l’étranger*, Paris, Gallimard, 1984 et *Pour une critique des traductions : John Donne*, Paris, Gallimard, 1995) et au travail collectif effectué depuis 1984, à l’initiative de l’ATLF et de l’ATLAS, lors des assises annuelles de la traduction littéraire en Arles (les Actes sont régulièrement publiés aux éditions Actes Sud/Atlas). Sur la question spécifique de la traduction d’œuvres philosophiques, sont parus récemment les actes de journées d’études organisées en 1992 : *Traduire les philosophes*, Jacques Moutaux et Olivier Bloch [éds.], Paris, Publications de la Sorbonne, nov. 2000

⁴ Valéry Larbaud, *Sous l’invocation de saint Jérôme*, Paris, Gallimard, 1946.

⁵ *Liber de optimo genere interpretandi* in *San Gerolamo*, Umberto Morrica, Milan, Editrice Vita e Pensiero, 2 vol., s.d., p. 243-245.

⁶ Wilhelm von Humboldt, *Introduction à la traduction de l'Agamemnon d'Eschyle*, cité in Friedrich Schleiermacher, *Des différentes manières du traduire*, A. Berman et C. Berner [éds.], Paris, Seuil, 1999, p. 143.

⁷ Sur l'histoire de la traduction en France, voir Edmond Cary, Christian Zuber, *Les Belles Infidèles et la formation du goût classique : Perrot d'Ablancourt et Guez de Balzac*, Paris, Champion, 1968 [rééd. avec postface d'Emmanuel Bury, Paris, Albin Michel, 1995] ; Jean Balsamo, *Les Rencontres des Muses. Italianisme et anti-italianisme dans les lettres françaises de la fin du XVIe siècle*, Champion-Slatkine, "Bibliothèque Franco Simone", 1992.

⁸ Friedrich Schleiermacher, *Des différentes manières du traduire*, *op.cit.*

⁹ Francesco Guicciardini, *Ecrits politiques*, Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini [éd.], Paris, PUF, 1997, p. 46.

¹⁰ Friedrich Schleiermacher, *Op. cit.*, p. 49 et p. 85.

¹¹ Nous traduisons, pour notre part, en cohérence avec notre propre choix : " *cela ne forme qu'un seul corps avec leur propre ancien principat* ".

¹² Sur cet aspect et sur l'utilisation de *monarchia* par Machiavel à trois reprises dans les *Discours* (I, 53 – deux fois – et III, 51), on peut consulter notre commentaire au chapitre IV, 10 du *Prince*. Remarquons en outre que le terme de "monarchie", pour un Florentin, nécessairement lecteur de Dante, renvoie au *De Monarchia* de Dante et qu'il n'est pas exclu que le choix du titre latin *De Principatibus* s'inscrive aussi dans un système d'analogie/démarcation volontaire, voire amusée, par rapport au " grand ancêtre "